

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 juin 2019

N° 2019-76B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération :	7
	Dont 0 procurations
Votes pour : 7	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	28 mai 2019

L'an deux mille dix-neuf, 4 juin, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Guchen, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (7) : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, DUBERNARD Alain, LACAZE Noël, MIR Jean-Henri,

Titulaires absents (3) : ISOART Jean-Michel, MOUNIQ Jean, ROTGE Gilbert

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose la réussite d'un agent de la CCAL à l'examen professionnel d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Monsieur le Président propose aux membres du bureau communautaire de transformer son poste d'adjoint administratif à temps complet en poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet et de mettre à jour le tableau des effectifs.

Monsieur le Président demande aux membres du bureau d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents, le bureau communautaire :

- Approuve la proposition de Monsieur le Président (sous réserve de l'avis de la CAP) et la mise à jour du tableau des effectifs ;
- mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Philippe CARRERE

OBJET : RH - Transformation de poste et mise à jour du tableau des effectifs

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU

